

82, Bd Frédéric Mistral 34500 BÉZIERS 04.67.28.30.74 contact@groupesudpermis.com

Ecole de Conduite · Location · Formation

3.1 Plan de Formation

Plan de formation permis B - BEA - AAC - CS

PROGRAMME ET PLAN DE FORMATION

- Permet la conduite des véhicules dont le PTAC (poids total en charge) est inférieur ou égal à 3,5 tonnes, pouvant être affecté au transport des personnes ou des marchandises
- Permet la conduite des véhicules pouvant comporter neuf places assises au plus (siège du conducteur compris).
- Permet la conduite des véhicules avec une remorque :
- Si le PTAC de la remorque est ≤ à 750 kg
- Si le PTAC de la remorque + PTAC du véhicule tracteur est ≤ à 3,5 tonnes
- Avoir au minimum 17 ans pour le B et 15 ans pour le AAC

I. OBJECTIFS DE LA FORMATION

A la fin de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Conduire en toute sécurité un véhicule de la catégorie concernée
- Obtenir son Permis de Conduire

II. PUBLIC VISÉ ET PRÉREQUIS

- Public visé :Salariés (être mobile dans le cadre des besoins de l'entreprise : Vente de produits aux entreprises ou aux particuliers, livraisons, entretien, dépannage...). Demandeurs d'emploi (se rendre mobiles dans le parcours d'insertion ou de réinsertion sociale et professionnelle.
- Préreguis : Avoir minimum 17 ans.

III. OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET CONTENU DE LA FORMATION

- 1. Déterminer le niveau de l'apprenant
 - 1.1. Évaluation de départ théorique et pratique sur simulateur
- 2. Préparer à l'épreuve théorique générale (ETG)
 - 2.1 Cours de code sur tous les thèmes de la signalisation et de la prévention routière
- La loi et la circulation
- Le conducteur
- Précautions en prenant et en quittant son véhicule
- Documents, passagers et chargement

- Équipement de sécurités des véhicules
- Mécanique et sécurité
- La route
- Les autres usagers
- Règles et environnement
- Les gestes de 1iersecours notions générales
 - 2.2 Tests de code avec explications et correction par un moniteur en salle
 - 2.3 Accès aux tests de code en ligne
- 3. Préparer à l'épreuve pratique du permis de conduire

Chaque compétence et sous-compétence seront traitées en abordant les points suivants :

- Le pourquoi
- Le comment
- Les risques
- Les influences de l'entourage et du mode de vie de l'élève
- Les pressions exercées par la société, telles que la publicité, travail...
- L'auto-évaluation

Compétence 1 : Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul

- Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer les vérifications intérieures et extérieures
- Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir
- Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire
- Démarrer et s'arrêter
- Doser l'accélération et le freinage à diverses allures
- Utiliser la boîte de vitesses (sauf transmission mécanique)
- Diriger la voiture, en avant et en arrière, en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire
- Regarder autour de soi et avertir
- Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité

Compétence 2 : Appréhender la route et circuler dans des conditions normales

- Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte
- Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de direction
- Adapter l'allure aux situations
- Tourner à droite et à gauche en agglomération
- Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité

- · Franchir les carrefours à sens giratoire et les ronds-points
- S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau

Compétence 3 : Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers

- Évaluer et maintenir les distances de sécurité
- Croiser, dépasser, être dépassé
- Passer les virages et conduire en déclivité
- Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie
- · S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide
- · Conduire dans une file de véhicule et dans une circulation dense
- Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites

Compétence 4 : Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

- Suivre un itinéraire de façon autonome
- · Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie
- Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer
- Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir
- Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur de vitesse, limiteur, ABS, aides à la navigation ...)
- · Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence
- · Pratiquer l'éco conduite

IV. MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT MIS EN ŒUVRE

- Moyens pédagogiques: Livre de code, grille QCM, supports de cours et d'illustrations complètes qui serviront en situation, tableau des familles de panneaux...
- Moyens techniques :Salles de cours équipées de moyens multimédia (télé, dvd, vidéoprojecteur...), méthode active et participative, Paper-board, véhicules adaptés à l'enseignement (double commande et doubles rétroviseurs) et simulateur de conduite
- Moyens d'encadrement :Formateurs titulaires du Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignant de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière (B.E.P.E.C.A.S.E.R) et de l'Autorisation d'Enseigner en cours de validité

1. Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats

- Suivi de l'exécution :Pointage des cours pratique sur fiche de suivi et livret d'apprentissage dématérialisés par tablette tactile ou sur support papier
- Appréciation des résultats: Évaluations et bilans intermédiaires par objectifs sur fiches de suivi dématérialisées ou sur support papier, bilan de fin de formation adressé au stagiaire si demandé, délivrance du certificat d'examen du permis de conduire (CEPC) si réussite à l'épreuve pratique

VI. SANCTION VISÉE

Passer avec succès l'épreuve théorique générale (ETG) du code de la route portant sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que

Sur celle des bons comportements du conducteur si celle-ci n'est pas déjà obtenue depuis moins de 5 ans.

Passer avec succès l'épreuve pratique d'admission permettant de contrôler les connaissances, les aptitudes et le comportement des candidats, nécessaires pour circuler de manière autonome et en toute sécurité en tenant compte des spécificités propres à chaque véhicule.

VII. ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DE LA FORMATION

- Durée totale de la formation : Cours de code illimités et 20 heures de conduite (13 heures pour le BEA)
- Horaires des cours théoriques :Tous les jours de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 (A programmer)
- Horaires des cours pratiques :Tous les jours de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 (A programmer)
- Lieu de formation :En centre

